

NAISSANCE DE LA DIPLOMATIE EUROPEENNE

C'est l'un des résultats du Traité de Lisbonne : le *Service européen d'action extérieure (SEAE)* a été porté sur les fonds baptismaux jeudi dernier par le Parlement européen au terme de plusieurs mois de négociations houleuses.

Ce service, qui sera opérationnel le 1^{er} janvier 2011, devrait regrouper à terme quelque 6000 fonctionnaires, diplomates et experts. Il constituera un véritable corps diplomatique, présent dans 136 délégations de l'UE à l'étranger, appelées à devenir de véritables ambassades européennes. C'est donc un puissant bras armé qui est mis à la disposition de la *Haute représentante à la politique étrangère et de sécurité commune*, Mme Catherine Ashton, et on comprend que les eurodéputés aient bataillé fermement pour rééquilibrer une construction qu'ils jugeaient trop accaparée par les Etats.

Ainsi, ils ont fait reconnaître leur droit de contrôle budgétaire et ont prévenu qu'ils exerceraient la plus grande vigilance sur les diplomates européens. En outre, si un tiers des effectifs du SEAE pourra provenir des services diplomatiques nationaux, le Parlement européen a obtenu que 60% du personnel soit composé de fonctionnaires européens permanents, afin de garantir le caractère européen du service.

La course aux postes-clé est donc lancée, mais on sait déjà que le *secrétaire général* sera l'actuel ambassadeur de France aux Etats-Unis, Pierre Vimont.

Alain MARTY

Centre d'information Europe Direct